

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 059/2026

A LA SOCIETE CONGO MOTORS.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition de véhicules de service (LOT2) : un Pick-up 4X4 double cabine de marque MITSUBISHI L200 2.4L de 4 cylindres, conclu avec l'Office des Routes, pour un montant total hors taxe dollars américains quarante-deux mille (USD 42 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent nonante-quatre (USD 294), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/02/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Établissement

MEMBRE HÉRITI
Directeur Général

0000059